
**ÉTUDE ÉCONOMIQUE
SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
DES CRABIERS DE LA ZONE 12C
1998-2000**

RÉGION DU QUÉBEC



Pêches et Océans Canada

Mars 2002

PUBLIÉ PAR :

**Direction des politiques et de l'économie
Ministère des Pêches et des Océans
Québec QC
G1K 7Y7**

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2002

**Numéro de catalogue Fs 66-5/158F
ISSN 0847-1185**

Rapport de l'analyse économique n° 158

This publication is also available in English

SOMMAIRE

Une amélioration de la situation financière globale de la flotte des crabiers de la zone 12C est observée en 2000. L'augmentation notable des revenus bruts de pêche est principalement attribuable à l'augmentation du prix du crabe des neiges en 2000. En ce qui concerne les dépenses, les coûts de main-d'œuvre ont augmenté légèrement. Le revenu de trésorerie a quant à lui augmenté considérablement en 2000 en se situant à plus de 55 000 \$ en moyenne pour cette flotte. Par ailleurs, on doit tenir compte du fait que la flotte est âgée (17 ans en moyenne) et pourrait nécessiter de nouveaux investissements dans un avenir rapproché.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les pêcheurs qui ont bien voulu participer à cette étude. Sans leur collaboration, une telle étude n'aurait jamais pu être réalisée. À ce titre, il nous apparaît important de souligner que la majorité des pêcheurs sélectionnés dans le cadre de notre échantillon ont volontairement accepté de participer à l'étude. De plus, nous tenons à souligner la collaboration des associations de pêcheurs et de leurs représentants qui nous ont facilité le travail.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----------|
| 1. Méthodologie | 3 |
| 1.1 CUEILLETTE DES DONNÉES | 3 |
| 1.2 VALIDATION DES DONNÉES | 3 |
| 2. Résultats et analyse | 5 |
| 2.1 REVENU DE TRÉSORERIE..... | 5 |
| 2.2 STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS..... | 9 |
| 2.3 CARACTÉRISTIQUES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES CRABIERS DE LA ZONE 12C..... | 10 |
| 2.4 SEUIL DE RENTABILITÉ | 11 |

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Revenu de trésorerie et structure des frais d'exploitation | 7 |
| Tableau 2 : Revenu total moyen des propriétaires | 8 |
| Tableau 3 : Structure des débarquements moyens | 9 |
| Tableau 4 : Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 12C | 10 |
| Tableau 5 : Quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité..... | 11 |
| Graphique 1 : Illustration du seuil de rentabilité en 2000 | 14 |

LISTE DES ANNEXES

| | |
|---|----|
| Annexe 1 : Carte des zones de pêche au crabe des neiges | 19 |
| Annexe 2 : Principales informations recueillies lors de l'enquête..... | 21 |

INTRODUCTION

La direction des Politiques et de l'économique du ministère des Pêches et des Océans, région du Québec, a réalisé cette étude sur les coûts et revenus des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 12C pour les années 1999 et 2000. Les revenus de trésorerie moyens, les principales caractéristiques et les seuils de rentabilité y sont présentés. Les résultats portant sur l'année 1998 ne peuvent être présentés afin de préserver la confidentialité des données recueillies auprès des pêcheurs.

Cette étude sur les résultats d'exploitation revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de mieux cerner les enjeux socio-économiques ainsi que les caractéristiques financières des flottes de pêche au crabe des neiges.

1. Méthodologie

Cette étude est tirée d'une enquête effectuée auprès des crabiers de la zone 12C en 2001. La zone de pêche de ces crabiers est illustrée à l'annexe 1. La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude est décrite au point suivant.

1.1 Cueillette des données

La zone 12C compte cinq crabiers du Québec et quatre de ces pêcheurs ont été interrogés pour les fins de l'étude. Une lettre explicative a été expédiée aux entreprises retenues au hasard afin de faciliter le travail des chercheurs et afin d'obtenir un taux de réponse élevé. Les entrevues avec les pêcheurs ont été effectuées par trois chercheurs, répartis selon les principales régions géographiques de l'échantillon. Les données ont été recueillies entre septembre et décembre 2001.

L'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le Ministère. Ce questionnaire contient toutes les informations relatives aux besoins de l'étude. Il est important de souligner que ces informations sont de nature confidentielle et que les résultats présentés dans ce rapport ne sont que des moyennes. Les principales informations recueillies à l'aide de ce questionnaire sont décrites à l'annexe 2.

1.2 Validation des données

Une validation des données est faite en comparant certains écarts avec la moyenne de la flotte, et en « contre vérifiant » avec les chercheurs, afin de déceler les incohérences qui pourraient s'y trouver. Certaines corrections mineures ont ainsi été réalisées.

2. Résultats et analyse

2.1 Revenu de trésorerie

Le tableau 1 présente les moyennes des revenus bruts et des frais d'exploitation de 1999 et 2000 pour l'ensemble de l'échantillon. Ces données servent à calculer le revenu de trésorerie moyen pour chacune des années. Le revenu de trésorerie est le résultat d'un calcul financier qui tient compte des revenus et des déboursés effectués au cours de l'année par l'entreprise de pêche. Il ne tient pas compte de l'amortissement des actifs (qui ne sont pas des déboursés), mais considère plutôt les remboursements d'emprunts effectués au cours de l'année. Ainsi, il correspond au montant disponible pour le propriétaire pour rémunération de son travail et comme profit de son entreprise, après paiement de toutes les dépenses.

Le revenu de trésorerie peut parfois être surestimé. En effet, certaines dépenses, telles que les coûts d'entretien, peuvent être financées par des emprunts ou par des fonds provenant des années antérieures, ce qui n'occasionne aucune sortie d'argent provenant de l'exercice courant. Le calcul du revenu de trésorerie qui suit tient compte de l'hypothèse qui veut que le propriétaire se soit acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers pour lesquels les paiements effectifs sont considérés). Le revenu de trésorerie est donc calculé comme suit :

$$\begin{aligned} & \text{REVENU TOTAL } moins - \text{Frais d'exploitation variables (détails à l'annexe 2)} \\ & \quad - \text{Frais d'exploitation fixes (détails à l'annexe 2)} \end{aligned}$$

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poissons et des autres revenus reliés aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **frais d'exploitation variables** correspondent aux coûts directement reliés aux opérations de pêche ainsi qu'aux coûts variables reliés à l'utilisation d'actifs, autres que le bateau, tels que les véhicules, les installations et les équipements. Dans le cas des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 12C, les coûts de main-d'œuvre sont considérés comme étant une charge variable.

Les **coûts d'engin** comprennent l'acquisition nette d'engins de pêche (achats moins ventes) ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'entretien** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir en bon état de fonctionnement les actifs de l'entreprise incluant les véhicules, les installations et les équipements utilisés à terre. Toutefois, ils ne comprennent pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins de pêche.

Les **frais d'exploitation fixes** comprennent les frais annuels fixes reliés aux équipements et aux installations tels que les frais financiers, les assurances et les permis.

Les résultats du tableau 1 révèlent un revenu de trésorerie moyen de 33 994 \$ en 1999 et de 55 892 \$ en 2000. Le revenu brut de pêche est de 163 740 \$ en 1999 et s'est accru en 2000 pour atteindre 223 336 \$, principalement en raison de l'augmentation du prix au débarquement.

En observant la structure des frais d'exploitation, on constate que le principal coût est celui de la main-d'œuvre. Ces charges totalisent 59 009 \$ en 1999 et 81 652 \$ en 2000. Ceci représente, pour ces deux années, plus de 45 % des charges d'exploitation totales. On remarque également que ces charges ont augmenté de près de 38 % en valeur en 2000 par rapport à 1999. Cette hausse provient du fait qu'une grande partie des charges de main-d'œuvre varie en fonction du revenu brut de l'entreprise de pêche. Par ailleurs, certains frais de main-d'œuvre sont comptabilisés à même les frais de location de bateau. Étant donné que la moitié des pêcheurs interrogés ont recours à une location de bateau, les charges réelles de main-d'œuvre peuvent être supérieures à celles présentées.

Tableau 1
Revenu de trésorerie et structure des frais d'exploitation
Crabiers zone 12C

| | 1999 | | 2000 | |
|---|----------------|------------|----------------|------------|
| | (\$) | Part en % | (\$) | Part en % |
| REVENUS | | | | |
| <i>Revenus bruts</i> | | | | |
| Revenus bruts de pêche | 163 740 | - | 223 336 | - |
| Autres revenus | 0 | - | 0 | - |
| Total des revenus | 163 740 | | 223 336 | |
| FRAIS D'EXPLOITATION | | | | |
| <i>Coûts variables</i> | | | | |
| Main-d'œuvre | 59 009 | 45 | 81 652 | 49 |
| Engins de pêche | 2 752 | 2 | 2 822 | 1 |
| Autres (Carburant, huile et graisse, coûts d'entretien, dépenses de véhicules, vérification à quai, etc.) | 16 267 | 13 | 18 143 | 11 |
| Sous-total : | 78 028 | 60 | 102 617 | 61 |
| <i>Coûts fixes</i> | | | | |
| Frais financiers | 10 298 | 8 | 10 348 | 6 |
| Assurances | 1 550 | 1 | 1 550 | 1 |
| Autres (enregistrement, location de bateau, permis, association, etc.) | 39 870 | 31 | 52 929 | 32 |
| Sous-total : | 51 718 | 40 | 64 827 | 39 |
| Total des frais d'exploitation | 129 746 | 100 | 167 444 | 100 |
| REVENU DE TRÉSORERIE | 33 994 | | 55 892 | |

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Veillez noter que certains sous agrégats ne peuvent être présentés au tableau 1 afin de préserver la confidentialité des pêcheurs interrogés.

Comme le revenu de trésorerie ne tient pas compte des autres revenus tels que les revenus d'assurance-emploi, le tableau 2 illustre le total des revenus du propriétaire.

Tableau 2
Revenu total moyen des propriétaires
Crabiers zone 12C

| | 1999 | 2000 |
|----------------------|---------------|---------------|
| Revenu de trésorerie | 33 994 | 55 892 |
| Assurance-emploi | 9 864 | 9 633 |
| Total | 43 858 | 65 525 |

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

On peut ainsi constater que le revenu des propriétaires d'une entreprise de crabe des neiges de la zone 12C s'est accru de près de 50 % en 2000, passant de 43 858 \$ en 1999 à 65 525 \$ en 2000. Il est à noter que le revenu provenant de l'assurance-emploi est stable aux alentours de 9 700 \$ au cours de ces deux années. La hausse du revenu moyen des propriétaires provient donc principalement d'une hausse de 21 898 \$ du revenu de trésorerie.

2.2 Structure des débarquements

Tableau 3
Structure des débarquements moyens
Crabiers zone 12C

| | Débarquements Moyens (\$) | Débarquements Moyens (kg) | Prix moyen Au débarquement (\$/kg) |
|------------------|--|--|---|
| <i>1999</i> | | | |
| Crabe des neiges | 159 949 | 40 558 | 3,94 |
| Morue | 3 792 | 3 023 | 1,25 |
| Autres | 0 | 0 | - |
| Total | 163 740 | 43 581 | - |
| <i>2000</i> | | | |
| Crabe des neiges | 219 968 | 41 573 | 5,29 |
| Morue | 1 858 | 1 830 | 1,02 |
| Autres | 1 511 | 685 | - |
| Total | 223 336 | 44 088 | - |

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Les débarquements totaux (toutes espèces) ont une valeur moyenne de 163 740 \$ en 1999 et de 223 336 \$ en 2000. Ces débarquements représentent un volume total de 43,6 tonnes en 1999 et de 44,1 tonnes en 2000.

Les débarquements de crabe des neiges, qui représentent plus de 98 % des débarquements totaux de ces pêcheurs, se chiffrent à 159 949 \$ en 1999 et à 223 336 \$ en 2000. Le volume de crabe des neiges débarqué s'est accru, en moyenne, d'une tonne en 2000 par rapport à 1999. Il est en effet passé de 40 558 kg en 1999 à 41 573 kg en 2000. En plus de cette hausse de volume, le prix au débarquement du crabe des neiges a augmenté de près de 34 % en 2000 pour atteindre 5,29 \$/kg.

Du côté des espèces secondaires, on remarque que le revenu provenant de la morue a diminué de 51 % en 2000. En volume, ceci représente une baisse d'environ 39 %.

2.3 Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 12C

Tableau 4
Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 12C
(valeurs moyennes)

| Description | 1999 | 2000 |
|--|------------------|------------------|
| Âge moyen de la flotte | 16 | 17 |
| Longueur moyenne des bateaux | 49'06'' | 49'06'' |
| Durée de la saison de pêche (semaines) | 5,8 | 5 |
| Taille de l'équipage | 3,8 | 3,8 |
| Coût d'achat initial du bateau | 75 000 \$ | 75 000 \$ |
| Coût d'achat des actifs à terre | 13 250 \$ | 20 000 \$ |
| Additions ou modifications majeures | 10 150 \$ | 12 400 \$ |
| Amortissements | 35 050 \$ | 43 167 \$ |
| Valeur des actifs au 31 décembre | 63 350 \$ | 64 233 \$ |
| Solde des emprunts | 67 791 \$ | 61 427 \$ |
| Ratio <i>Dette/Actif</i> | 1,07 | 0,96 |

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs.

La saison de pêche des crabiers de la zone 12C s'est étendue sur une période de 5,8 semaines en 1999 et a diminué en 2000 pour atteindre 5 semaines. La taille de l'équipage est stable à 3,8 employés en 1999 et 2000, en excluant le capitaine-propriétaire.

Cette flotte est relativement âgée. Elle compte en effet des bateaux d'un âge moyen de plus de 16 ans. On remarque également que peu d'additions ou de modification majeures

ont été effectuées, et ce, en dépit de l'âge avancé des bateaux. Ces dépenses totalisent 12 400 \$ en 2000. Ceci peut s'expliquer par le fait que quelques pêcheurs ont recours à une location de bateau. En tenant compte de la dépréciation, la valeur des actifs s'élève à 64 233 \$ à la fin de l'année 2000.

En calculant le ratio **dette/actif**, il est possible de déterminer la proportion que représente la dette par rapport aux actifs de l'entreprise. Ainsi, le ratio moyen est aux alentours de 1 pour les deux années étudiées, ce qui signifie que la dette représente près de 100 % de la valeur des actifs de l'entreprise.

2.4 Seuil de rentabilité

Le tableau suivant présente la quantité de crabe des neiges nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité pour les crabiers de la zone 12C. Le seuil de rentabilité¹ est aussi appelé « point mort ». Dans le cas présent, le seuil de rentabilité permet de calculer la quantité de crabe des neiges nécessaire pour couvrir toutes les charges moyennes (frais d'exploitation) de la flotte. Toute quantité additionnelle permet ainsi au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire et d'un profit.

Tableau 5
Quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité

¹ Le seuil de rentabilité tient compte des coûts fixes et des coûts variables et se calcule comme suit :

$$SEUIL\ DE\ RENTABILITÉ = \frac{CF}{MACF}$$

Où : $CF = \text{charges ou coûts fixes (\$)}$

$$MACF = \text{marge avant charges fixes} = 1 - \frac{CV}{\text{Débarquements}}$$

$CV = \text{charges ou coûts variables (\$)}$

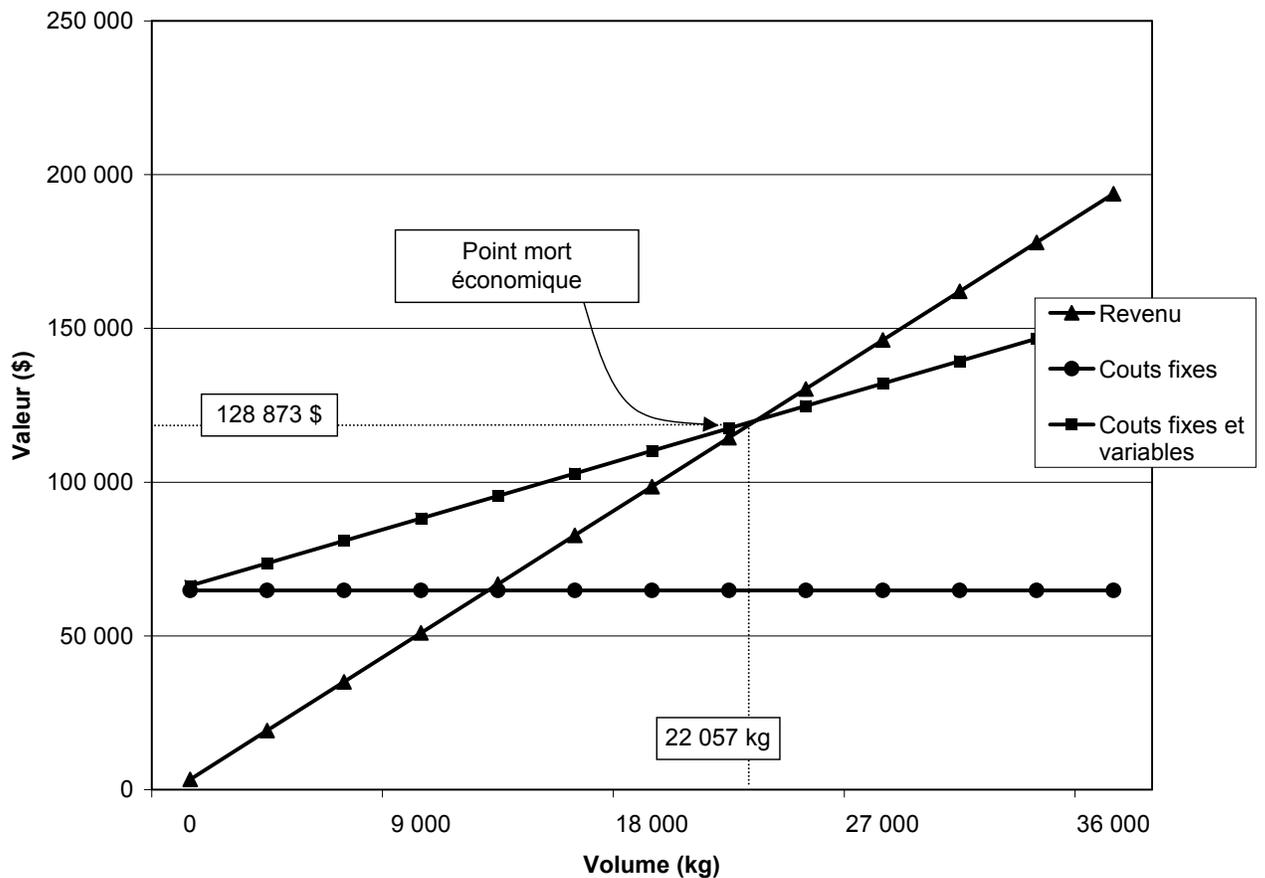
Crabiers zone 12C

| | <i>Unité</i> | <i>1999</i> | <i>2000</i> |
|--|--------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| COÛTS FIXES (CF) | \$ | 51 718 | 64 827 |
| Coûts variables (CV) | \$ | 78 028 | 102 617 |
| Débarquements totaux (toutes espèces) | \$ | 163 740 | 223 336 |
| Coûts variables / Débarquements totaux | \$ | 0,48 | 0,46 |
| MARGE AVANT CHARGES FIXES (MACF) | \$ | 0,52 | 0,54 |
| SEUIL DE RENTABILITÉ (Débarquements totaux) | \$ | 99 458 | 120 050 |
| DÉBARQUEMENTS DE CRABE NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ | <i>Kg</i> <i>(lb)</i> | 24 281 (53 530) | 22 057 (48 627) |
| DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE CRABE MOINS POINT MORT ÉCONOMIQUE | <i>Kg</i> <i>(lb)</i> | 16 277 (35 885) | 19 516 (43 025) |

Note : Le calcul du seuil de rentabilité pose comme hypothèse des débarquements constants pour les autres espèces pêchées.

En 2000, les coûts variables représentent 46 % de la valeur des débarquements totaux (coûts variables/débarquements totaux). Il reste dont 0,54 \$ par dollar de débarquement pour couvrir les coûts fixes (marge avant charge fixe). Afin d'atteindre le seuil de rentabilité, les crabiers de la zone 12C doivent débarquer 22 057 kg (48 627 lb) de crabe des neiges en 2000, ce qui est inférieur aux débarquements effectifs. En effet, les crabiers ont débarqué une quantité suffisante de crabe des neiges pour atteindre leur seuil de rentabilité avant paiement d'un salaire et d'un profit au capitaine-propriétaire.

Graphique 1
Illustration du seuil de rentabilité en 2000
Crabiers de la zone 12C

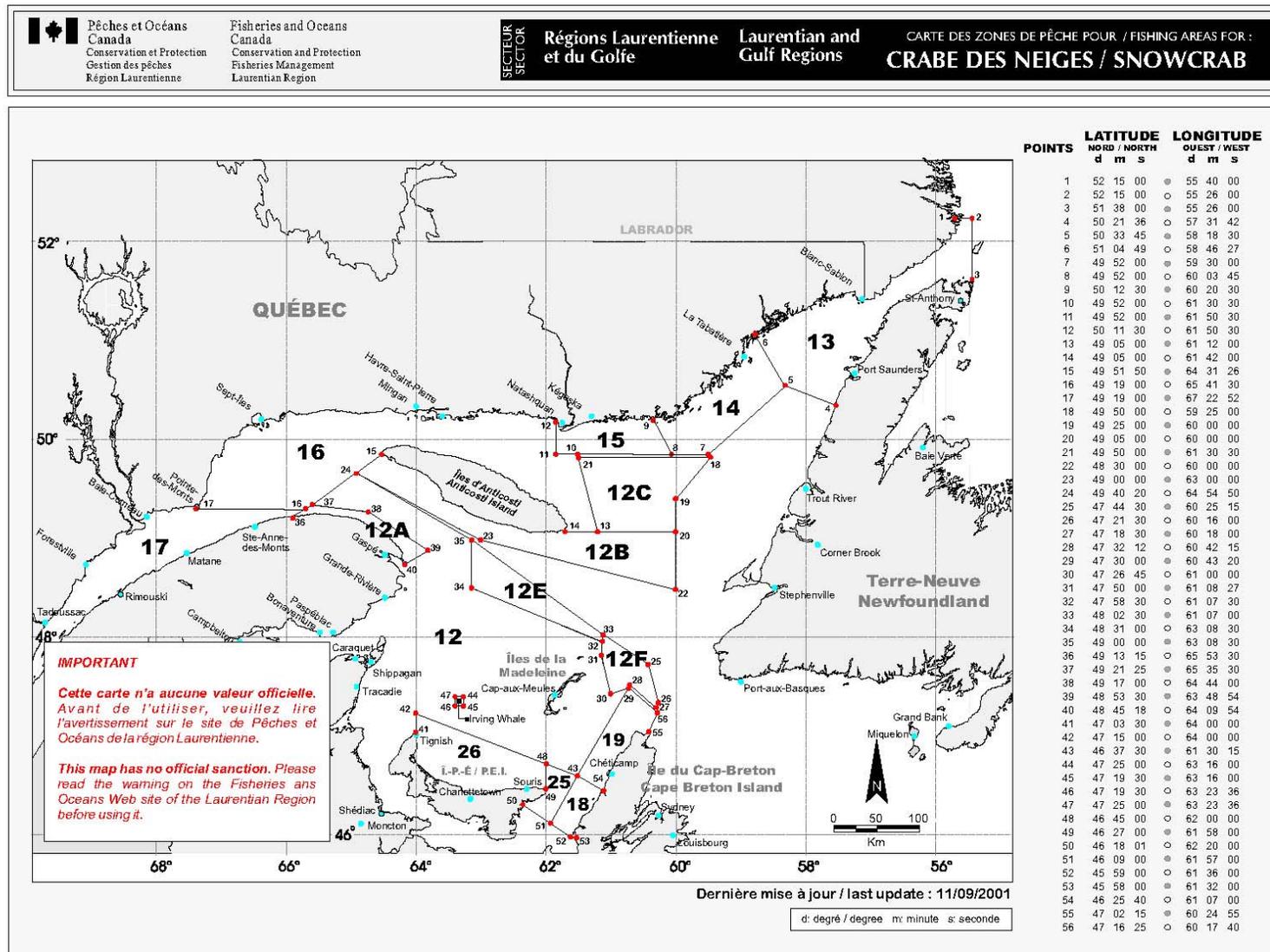


Théoriquement, le seuil de rentabilité établi à 22 057 kg (48 627 lb) de crabe des neiges en 2000 signifie que l'entreprise de pêche qui réalise ce volume de débarquement couvre l'ensemble de ses coûts fixes et variables, mais obtient un revenu de trésorerie nul. Toute quantité additionnelle de crabe des neiges permet l'obtention d'un revenu de trésorerie positif.

ANNEXES

Annexe 1

Carte des zones de pêche au crabe des neiges



Annexe 2

Principales informations recueillies lors de l'enquête

- Caractéristiques générales de l'entreprise (bateau principal et deuxième bateau)
 - NBPC
 - Longueur
 - Type de coque
 - Tonnage brut
 - Puissance au frein
 - Année de fin de construction
 - Année d'achat
- Le capital
 - Répartition du coût d'achat initial selon les composantes du bateau
 - Additions ou modifications majeures apportées après l'achat
 - Actifs à terre
- L'effort de pêche
 - Nombre de jours en mer et nombre de semaines par espèce
 - Nombre de voyages
 - Taille de l'équipage par espèce
- Coûts variables
 - Salaires et charges sociales
 - Carburant, huile et graisse
 - Nourriture
 - Boîte, glace et sel
 - Entretien et réparations du bateau
 - Réparations, remplacement et acquisition d'engin de pêche
 - Vérifications à quai
 - Observateurs en mer
 - Dépenses de véhicule
 - Plan conjoint
 - Cogestion
- Coûts fixes
 - Enregistrement, permis et immatriculation
 - Quayage
 - Remisage du bateau
 - Association
 - Assurances
 - Frais administratif et légaux
 - Location de quota
 - Location de bateau
 - Frais d'intérêt
 - Remboursement d'emprunt
- Les emprunts
 - Soldes
- Les différents types de revenus
 - Revenus bruts de pêche
 - Revenus de location de contingent
 - Autres